

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES
AMIC**

Bilan

pour l'exercice clos au 31 decembre 2022

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2022	2021
Actifs circulants			
Caisse		265	-
Compte PostFinance		306'007	256'665
Produits à recevoir		19	9'510
Charges payées d'avance		1'470	2'609
Total actifs circulants		307'760	268'785
TOTAL DES ACTIFS		307'760	268'785
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Créanciers sociaux		7'774	15'510
Charges à payer		27'505	22'124
Dons reçus d'avance		105'115	136'284
Total fonds étrangers		140'394	173'917
Fonds affectés			
	7		
Fonds affectés projet Coach sportif		53	36'413
Fonds affectés projet Informatique		8'518	7'608
Fonds affectés projet Sport-santé-loisirs		-	3'253
Fonds affectés projet Insertion professionnelle par Sport et Loisirs		26'342	-
Fonds affectés projet Les Jeunes s'engagent - Citoyenneté		13'255	-
Fonds affectés projet Lectures alternatives		30'642	-
Fonds affecté projet Lutte contre le racisme		4'434	12'636
Fonds affecté projet Cafés Parents		499	4'553
Total fonds affectés		83'743	64'463
Fonds propres			
Résultats reportés		30'404	16'741
Réserve pour salaires	8	45'000	-
Résultat de l'exercice		8'219	13'664
Total fonds propres		83'623	30'405
TOTAL DES PASSIFS		307'760	268'785

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES
AMIC**

**Compte de résultat
pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022**

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	2022	2021
Produits généraux			
Dons Fondation Oak - Core support		100'000	90'000
Cotisations		730	735
Dons communes		10'276	7'900
Dons privés		40'280	11'480
Revenus divers		7'918	6'328
Total produits généraux		159'204	116'443
Produits affectés à des projets spécifiques			
Subventions Etat de Genève BIE pour projets spécifiques		81'500	71'500
Subventions Etat de Genève DIP pour projets spécifiques		14'000	–
Subventions Etat de Genève DCS pour projets spécifiques		30'000	–
Subventions Ville de Genève pour projets spécifiques		25'000	9'000
Subventions Confédération pour projets spécifiques		40'000	–
Autres contributions publiques pour projets spécifiques		6'000	14'945
Dons Chaîne du bonheur		56'242	60'000
Dons privés - Coach sportif		47'000	63'376
Autres dons pour projets spécifiques		74'595	36'020
Total produits affectés à des projets spécifiques		374'337	254'842
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		533'541	371'284
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges d'activités		26'473	4'819
Charges de personnel	9	359'721	298'965
Honoraires et défraiements		36'003	24'528
Frais de locaux		14'139	13'629
Frais de bureau et informatique		3'885	3'396
Honoraires fiduciaire et comptabilité		9'560	12'135
Charges de communication		11'076	730
Frais bancaires et divers		186	184
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		461'042	358'386
RESULTAT D'EXPLOITATION		72'499	12'898
Attribution aux fonds affectés	7	-364'337	-254'842
Utilisation des fonds affectés	7	345'056	255'607
RESULTAT DE L'EXERCICE, AVANT ATTRIBUTION AUX RESERVES		53'219	13'664
Attribution réserve de salaires	8	-45'000	–
RESULTAT DE L'EXERCICE, APRES ATTRIBUTION AUX RESERVES		8'219	13'664

ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES AMIC

Notes annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

1) AMIC

L'Association des médiatrices interculturelles (AMIC), est une association au sens des articles 60 et suivants du code Son siège est situé à la rue Louis-Favre 12, à Genève.

Elle a pour buts :

- Faire émerger, développer et soutenir des projets de soutien aux migrant-es dans le canton de Genève
- Sensibiliser les autorités et les institutions compétentes sur l'importance et l'apport des actions menées par les Médiatrices interculturelles.
- Regrouper, agir pour la professionnalisation de la médiation interculturelle et la reconnaissance des acquis.

2) Composition du comité

Présidente :	Mme Suzanne Lerch
Vice-Président :	M. Abraham Medhin
Membres :	Mme Isabelle Chatelain
	Mme Meron Kiflemichael
	Mme Anne Gohner-Floquet
	Mme Catherine Suarez
	Mme Chokoufeh Samii
	Mme Munire Hagose
	Mme Rachel Babecoff

3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal.

4) Révision des comptes

L'organe de révision est la Fidusafe SA, depuis 2022.

5) Principes comptables

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux statuts et aux dispositions applicables du Code des obligations.

b. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES
AMIC**

Notes annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

c. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

d. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

e. Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

f. Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

g. Fonds affectés

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

6) Bénévolat et mise à disposition gratuite	2022	2021
Estimation bénévolat	72'300	63'800
Mise à disposition locaux par la Ville de Genève	12'000	12'000
Mise à disposition salles de gym par Ville de Genève	2'250	2'250

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES
AMIC**

Notes annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

7) Tableau de variation des fonds affectés

2022	Solde 1.1.	Attribution	Utilisation	Solde 31.12
Espace d'accueil et de rencontre pour les femmes (projet 1)	–	21'665	-21'665	–
Projet socio-éducatif pour jeunes et mineurs (projet 2)	–	104'458	-104'458	–
Espace Parents-enfants (projet 3)	–	78'284	-78'284	–
Projet Informatique	7'608	3'930	-3'020	8'518
Projet Coach sportif	36'413	47'000	-83'360	53
Projet Insertion professionnelle via Sport et Loisirs	–	30'000	-3'658	26'342
Projet Les Jeunes s'engagent - Citoyenneté	–	14'000	-745	13'255
Projet Lectures Alternatives	–	60'000	-35'095	24'905
Projet Sport-santé-loisirs	3'253	–	-3'253	–
Projet Lutte contre le racisme	12'636	5'000	-13'202	4'434
Projet Cafés de parents	4'553	–	-4'054	499
Total fonds affectés	64'463	364'337	-350'793	78'006

2021	Solde 1.1.	Attribution	Utilisation	Solde 31.12
Espace d'accueil et de rencontre pour les femmes (projet 1)	–	12'000	-12'000	–
Projet socio-éducatif pour jeunes et mineurs (projet 2)	–	117'500	-117'500	–
Espace Parents-enfants (projet 3)	–	34'000	-34'000	–
Projet Informatique	10'832	4'020	-7'244	7'608
Projet Coach sportif	46'918	63'376	-73'881	36'413
Projet Sport-santé-loisirs	2'305	10'000	-9'052	3'253
Projet Lutte contre le racisme	3'949	9'000	-313	12'636
Projet Cafés de parents	1'225	4'945	-1'617	4'553
Total fonds affectés	65'228	254'842	-255'607	64'463

8) Réserve pour salaires

Une réserve pour salaire de CHF 45'000 a été constituée en 2022. Cela correspond à environ deux mois de salaires et charges sociales pour l'équipe de base de l'AMIC.

**ASSOCIATION DES MEDIATRICES INTERCULTURELLES
AMIC**

Notes annexes aux Etats financiers

Pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

En francs suisses

9) Charges de personnel	2022	2021
Salaires	314'784	286'770
Charges sociales	42'860	39'199
- RHT reçues	-	-8'383
- AIT reçues	-	-2'600
- Indemnités maladie-maternité-accident	-2'673	-16'021
Frais de formation	4'750	-
Total charges de personnel	359'721	298'965

10) Autres informations	2022	2021
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant